



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 août 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 81 du règlement de la Chambre des Députés, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question parlementaire urgente suivante à Madame la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

L'aéroport de Luxembourg - Findel a été fortement affecté suite à la fermeture imprévue de la piste de décollage et d'atterrissage, dès le matin du mercredi 28 août 2024, en raison de dommages constatés sur sa surface asphaltée récemment rénovée. Cette situation a entraîné la suspension temporaire des opérations de décollage et d'atterrissage, provoquant des perturbations considérables dans le programme des vols.

Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes :

1. Pourriez-vous préciser les causes exactes de la détérioration de la surface récemment rénovée de la piste d'atterrissage, notamment en tenant compte de la prise de position du CEO de Lux-Airport qui exclut tout défaut mécanique ?
2. Quelles actions ont été entreprises pour atténuer l'impact de cette fermeture sur les voyageurs et les opérations des compagnies aériennes ?
3. Est-il prévu de revoir les standards de qualité et de surveillance des travaux de réfection des infrastructures critiques comme celle de la piste d'atterrissage ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Yves Cruchten
Député